



Paris, le mardi 21 janvier 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

La nuit dernière, lors des discussions de la mission écologique du projet de loi de finances pour cette année, j'ai fait voter un amendement en séance pour financer la réalisation d'un rapport de vérification des données qui fondent le confinement des déchets dangereux enfouis à Stocamine.

Depuis presque un an, j'interroge l'INERIS sur les deux études qu'ils ont réalisées :

- L'une qui définit le temps nécessaire pour que l'eau qui s'infiltre depuis la nappe vers les anciennes mines atteigne le niveau du stockage, sachant que pour que les bouchons actuellement mis en place soient efficaces, il ne faut pas que l'eau arrive avant 300 ans au niveau des déchets.
- L'autre sur la résistance des cuvelages des 15 puits de mine abandonnés, le cuvelage étant la partie métallique empêchant la nappe de rentrer massivement dans les puits. En effet, on s'est rendu compte que ces études ont été réalisées avec l'épaisseur d'origine de 1910 de ces ouvrages alors qu'ils sont aujourd'hui rouillés sur plus de la moitié de leur épaisseur.

L'INERIS m'a finalement répondu que :

- Effectivement, ils n'ont pas pris en compte l'épaisseur actuelle de ces cuvelages ; que de ce fait ces cuvelages sont au bord de la rupture et ne tiendront donc pas 300 ans.
- Leur deuxième étude qui calcule le temps nécessaire pour noyer la mine ne tient pas compte de ce risque de rupture. Et qu'ils n'ont pas non plus tenu compte de la dissolution progressive du sel le long des cheminements que l'eau d'infiltration emprunte pour rejoindre les anciennes mines.

Aucune étude n'a donc modélisé les conséquences en cas de rupture des cuvelages, ni intégré dans ses calculs les conséquences de l'élargissement progressif des voies d'eau suite à la dissolution du sel.

Les décisions politiques ont donc été prises sur des fondements scientifiques erronés.

Nous savons pourtant de façon certaine que la mine sera noyée très prochainement et en très peu de temps dès que le premier cuvelage cédera, et par voie de conséquence, que les travaux actuellement réalisés pour plus de 200 millions d'euros seront inefficaces et que de ce fait la nappe sera irrémédiablement polluée et impropre à toute consommation pour des millénaires.

C'est pourquoi, j'ai fait adopter un amendement au projet de loi de finances pour 2025, avec un avis favorable du rapporteur spécial et de la commission des finances du Sénat, pour obtenir 100 000 euros de crédit pour réaliser une étude indépendante qui fasse une estimation réaliste du risque d'empoisonnement des déchets toxiques de Stocamine. Nous saurons alors de façon certaine le temps qu'il nous reste pour enfin mettre en œuvre la seule solution réaliste : le déstockage complet de ces déchets qui menacent nos descendants.